

Cinq nouveaux fournisseurs de la Cour



Belga

mar. 17/11/2009 - 13:17 Comme chaque année, la liste des personnes à qui le Roi Albert II a décerné le titre de "Fournisseur breveté de la Cour de Belgique" a été dévoilée. Cinq nouvelles maisons ont été distinguées.

Comme le veut la tradition, l'asbl "Les Fournisseurs Brevetés de la Cour de Belgique" a présenté ses nouveaux membres pour l'année 2010.

Chaque année en effet, la liste des personnes à qui le Roi Albert II a décerné le titre de "Fournisseur breveté de la Cour de Belgique" est établie le 15 novembre, jour de la fête du Roi.



VRT

Cinq nouvelles maisons font leur entrée dans la liste: Ambiorix (chaussures et accessoires), Brussels Airlines, Galerie Louis-Pierre (antiquités et luminaires anciens), Rentokil (lutte antiparasitaire) et Wolfers (joaillerie).

"Nous travaillons depuis maintenant 20 ans avec la Cour", indique Tom Lorré de l'entreprise Rentokil. "Nous y effectuons principalement des actions préventives". Rentokil a reçu le brevet à la suite d'une intervention rapide et efficace de l'entreprise lors d'un appel d'urgence en week-end.

Notons que dans le même temps, cinq brevets ont disparu pour diverses raisons (dépôt de bilan, cessation d'activités, bureaux supprimés en Belgique,...).